



Vos attentes ...

... Nos engagements

votez CGT

**Jeudi 4 décembre 2014, vous allez élire vos représentants
aux commissions administratives paritaires (CAP),
scrutins n° 16, 17, 22 et 23.**

Ils seront élus pour un mandat de quatre ans. Ils auront à examiner et à se prononcer régulièrement en CAP pour ce qui concerne votre carrière.

Les représentants en CAP donnent un avis et influent sur la carrière de chaque agent (titularisation, mobilité, avancement, disponibilité, conseil de discipline).

Sans distinctions ni bémols liés à la fonction ou à la mission, l'énergie et l'investissement des élus CGT en CAP est identique qu'il s'agisse d'agents de détention, de postes fixes, d'agents en charge des nouvelles missions pénitentiaires ou de personnels techniques.

Les militants CGT que nous présentons sur les listes siglées « la CGT » sont des acteurs locaux présents au quotidien à vos côtés.

Porteurs de nos valeurs, de notre conception de la démocratie et de notre syndicalisme, nos candidats seront au service, sans distinction ni élitisme, des adhérents et du personnel. Notre engagement n'autorise aucune tricherie, aucun-passe droit, aucune compromission avec l'administration. La désinformation et le populisme discréditent l'action syndicale qui ne saurait exister sans moralité, honnêteté et transparence.

Les candidats CGT en CAP porteront ce haut degré d'exigence.





En votant pour eux, vous ne leur donnerez pas un chèque en blanc, vous entrez avec eux en CAP.

De par votre vote pour les listes de la CGT, vous porterez avec nous les revendications visant à la revalorisation des salaires, de l'emploi et de la nécessaire reconnaissance des missions du surveillant en catégorie B.

Si tous les syndicats en campagne électorale déclinent l'identique propagande faite de vœux pieux et de promesses conquérantes, la CGT affiche ses différences et fera ce qu'elle dit !

Si certains se veulent sectaires, exclusivement centrés sur les surveillants, la CGT se revendique multi catégoriel, riche de ses composantes variées.

Si d'autres se flattent et se gargarisent de la ratification de la dernière réforme statutaire, la CGT prône la fusion des grades et l'évolution linéaire de carrière.

Si d'autres encore résument la reconnaissance des surveillants à l'assermentation, la CGT revendique plus que jamais la catégorie B pour le personnel de surveillance.

Si vous partagez notre ambition et notre engagement, votez CGT. Choisissez le camp des salariés

Le 4 décembre 2014 et tous les jours, votez CGT

Vu, les candidats

